14 candidats intègrent AgreenMob 2024

AgreenMob est le nom du programme de recrutement mutualisé d'élèves ingénieurs d'universités partenaires Sénégalaises avec les écoles agronomiques françaises : 14 candidats admis à l'issue de la campagne 2024.

AgreenMob est un dispositif de recrutement mutualisé d'élèves ingénieurs développé par les écoles membres de l'Alliance Agreenium – AgroParisTech, Bordeaux Sciences Agro, ENSAT, Oniris VetAgroBio Nantes, ENSAIA, ENSTIB, VetAgro Sup et l'Institut Agro et ses 3 écoles et l'ENGEES, en partenariat avec des universités et écoles sénégalaises : l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB), l'Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de Thiés, l'Ecole Polytechnique de Thiès (EPT) et l'Université Assane-Seck de Ziguinchor (UASZ).

A l'issue de la campagne 2024 du programme AgreenMob, 14 étudiants sénégalais ont été sélectionnés pour intégrer à la rentrée prochaine 6 établissements membres de l'alliance Agreenium ainsi que l'ENGEES.

Ce programme a été mis en place en 2019 avec l'appui de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (MASA). Il permet la mobilité d'étudiants sénégalais de niveau Master 1, issus de cursus d'établissements sénégalais partenaires dont les programmes sont en adéquation avec une poursuite d'études en 4ème et 5ème années des cycles Ingénieur proposés en France.

Le processus de sélection du programme repose sur une épreuve d'admissibilité (examen du dossier des candidats) puis une

épreuve d'admission (entretien de motivation et test d'anglais) menées par un jury composé des écoles membres de l'Alliance Agreenium et l'ENGEES.

AgreenMob est soutenu par le ministère sénégalais de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation qui octroie une bourse d'excellence aux étudiants admis, par l'Ambassade de France au Sénégal à travers les bourses que le Service de Coopération et d'Action Culturelle attribue à plusieurs étudiants, ainsi que par l'Union Européenne via un programme Erasmus+ qui aide financièrement les étudiants à réaliser leur mobilité en France. Dans ce dernier cas, cela est possible s'il s'agit d'une mobilité encadrée, c'est-à-dire que l'étudiant prolonge ses études en France tout en restant inscrit dans son établissement d'origine au Sénégal qui reconnaît la formation réalisée en France.

Pour en savoir plus sur le programme AgreenMob

Crédit Photo de couverture, Saint-Louis vu du ciel (source Le Quotidien)

Contact : agreenmob@inrae.fr